



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 24 mars 2005**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :  
le 14 mars 2005

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 31 mars 2005

**Avenant n°2 au contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour  
l'aménagement de la Place de la Brèche**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Alain BAUDIN**

**Présents :**

*Adjoints :*

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI

*Conseillers :*

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

**Secrétaire de séance :**

Monsieur Rodolphe CHALLET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Gérard ZABATTA donne pouvoir à Mme Geneviève RIZZI.  
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.  
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Christabelle CHOLLET

**CONSEIL MUNICIPAL DU 24 mars 2005**

DELIBERATION D20050135

## **I'aménagement de la Place de la Brèche**

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :  
Mesdames et Messieurs,  
Après examen par la Commission Générale,  
Sur proposition du Maire,

Dans le cadre de l'aménagement de la Place de la Brèche, la Ville de Niort a souhaité confier une mission d'assistance à Maîtrise d'Ouvrage à un cabinet spécialisé, destinée à éclairer les choix de la ville quant aux modalités et aux possibilités de montage de cette opération.

L'objet de la mission est de :

- proposer le montage de l'opération en prenant en compte les aspects juridique, financier, administratif, et en présentant un calendrier de réalisation.
- accompagner le maître d'ouvrage dans ses négociations avec les divers partenaires : collectivités locales et opérateurs privés.

Suite à une procédure d'Appel d'Offres, la CAO a retenu le groupement GFI – Infraplan pour un montant de 97 713,20 € TTC.

L'assistant à maîtrise d'ouvrage a proposé un montage de l'opération qui vous a été présenté dans le cadre de la délibération par laquelle vous venez d'autoriser le lancement d'une consultation en vue de la désignation d'un aménageur.

Or, la complexité de la phase pré-opérationnelle en cours nécessite une prolongation de cette mission d'assistance jusqu'au début des travaux, notamment pour les missions d'assistance juridique, financière et administrative et plus particulièrement pour les missions suivantes :

- accompagnement du maître d'ouvrage dans la mise au point des conventions d'occupation du domaine public en ce qui concerne les kiosques et la brasserie (partenaires privés),
- assistance sur la mise au point de la VEFA (vente en état futur d'achèvement) concernant la coque du mutliplexe,
- actualisation du planning administratif et financier,
- conseils et compléments juridiques et financiers relatifs à l'opération.

Après avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres du 21 février 2005, il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'avenant n°2 au marché d'assistance à maîtrise d'Ouvrage signé avec le groupement GFI – Infraplan pour un montant de 9 687,60 € TTC.

### **LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	31
Contre :	7
Abstention :	3
Non participé :	0
Excusé :	4

Pour le Maire de Niort  
**Alain BAUDIN**  
L'Adjoint au Maire

**Gilles FRAPPIER**

[Ordre du jour](#)